



**DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR UNE BANDEROLE
A L'OCCASION D'UNE MANIFESTATION**

La ville propose deux emplacements au niveau du rond-point des Portes de Provence (autoroute) pour communiquer au moyen de banderoles sur vos événements.

Toute banderole devra être propre, lisible et ne comporter aucune inscription contraire aux lois et aux bonnes mœurs et sa longueur ne devra pas être supérieure à 5 mètres.

Nom de l'association :

.....
.....

Nom de son représentant légal :

.....

Adresse :

.....
.....

Téléphone :

.....

E-mail :

.....

Nom de la manifestation :

.....

Date(s) de la manifestation :

.....

Dates souhaitées pour la mise en place de la banderole :

.....